

Horizons GMH

POUR MIEUX NOUS CONNAÎTRE

www.groupelement-mh.org

Lettre d'information
du Groupement Français
des Entreprises de Restauration
de Monuments Historiques



EXPRESSION DIRECTE

High-tech et patrimoine, une association qui prend sens.

Le 22 novembre de 14h à 18h, le GMH, sous le haut patronage du Laboratoire de recherche des monuments historiques de Champs-sur-Marne, organise un colloque technique : « *High-tech et patrimoine : les technologies d'aujourd'hui au service du bâti ancien* ». Tous y seront présents : entreprises, laboratoires, architectes, maîtres d'ouvrages et bureaux d'études. Alain Maugard, président de Qualibat, sera le grand témoin de cet événement et nous en parle.

« J'ai accepté d'être le grand témoin de ce colloque car je souhaitais témoigner de la richesse du bâtiment. Il présente un atout particulier : toutes les techniques de construction s'additionnent comme un capital culturel. Les métiers actuels n'effacent pas les métiers anciens. Il y a une accumulation sédimentaire des savoir-faire. A toute cette histoire des métiers s'ajoutent les métiers actuels et futurs. Il s'agira toujours d'ajouter et non de soustraire.

Dans les monuments historiques, l'usage des strates du passé est toujours d'actualité. Un tailleur de pierre doit savoir rénover, voire refaire un bâtiment de la période latine, du Moyen Âge, de la Renaissance, de la période classique ou d'une période plus récente. Ce n'est pas le cas dans tous les secteurs économiques. Dans l'automobile par exemple, les premières voitures sont aujourd'hui des pièces de musées et ne sont plus fabriquées ni utilisées. En revanche, un nombre significatif de bâtiments témoins de l'Histoire conservent une vie, et exigent ce savoir-faire ancien pour être réhabilités. Dans la construction neuve, une génération très high-tech se met en place. Les bâtiments entrent dans l'ère de la



Alain Maugard,
Président de Qualibat

très haute performance, au point de n'avoir rien à envier à l'aviation ou l'automobile. Dans la réhabilitation des monuments historiques, les nouvelles techniques sont utilisées à bon escient, en complément des anciennes. Il est important de conserver les bâtiments à l'identique de leur état d'origine et nous cherchons souvent à utiliser les matériaux et à appliquer les techniques de l'époque. Cependant, nous détenons désormais davantage de connaissances sur les bâtiments : sur la respiration des façades, la circulation de la vapeur d'eau, l'acoustique, la thermique... Nous savons plus de choses que les bâtisseurs d'antan et nous détenons des techniques et une gamme de matériaux plus larges qu'avant. Aussi pourquoi n'utiliserions-nous pas les nouveaux outils et savoir-faire pour conserver ces bâtiments plus longtemps, pour les protéger plus efficacement face aux catastrophes naturelles comme les secousses sismiques, pour

éviter de leur infliger des travaux trop souvent ? Comme pour les métiers, cette approche peut s'ajouter à celle de la conservation à l'identique. Prenons l'exemple de l'acoustique. Les grecs avaient optimisé les théâtres (celui d'Epidaure fait référence) afin que la voix soit entendue le plus loin possible. D'une certaine manière, ils avaient atteint une perfection pour l'époque. Maintenant, nous savons mieux que les grecs comment se transportent les sons, comment simuler leur propagation. Nous avons éventuellement la possibilité d'améliorer l'acoustique de certaines parties du théâtre sans pour autant en modifier l'esthétique. Autre exemple, le Château de Versailles n'accueille plus le roi et sa cour mais des équipes de gestion et des touristes,

plus qu'un lieu historique, il renferme désormais des espaces d'expositions contemporaines. Ces changements d'usages pourraient inciter à faire évoluer le bâtiment, tout en respectant son identité. Ne privons pas les monuments historiques de connaissances scientifiques et techniques contemporaines. »

COLLOQUE HIGH-TECH & PATRIMOINE



Sommaire

Entre tradition et modernité

Export et entreprises de restauration du patrimoine ancien, incompatibles ou complémentaires ? **2**

Dossier

Restaurer un patrimoine privé : un défi à relever très en amont **3-4**

Vous souhaitez recevoir régulièrement la lettre "Horizons GMH".
Merci de nous envoyer vos coordonnées e-mail à :
charbonneauc@gmh.ffbatiment.fr

POINT DE VUE

LA NOUVELLE VIE DE L'ÉGLISE D'ANDERNOS

Au bord du bassin d'Arcachon, l'église d'Andernos, est reconnaissable par sa physionomie atypique. « L'édifice offert, à plusieurs égards une dénaturation architecturale forte à l'instar du clocher du XIXe érigé à côté du chœur et non à l'entrée » explique l'architecte Philippe Leblanc.

Et le temps fit son œuvre.

Les assauts des années et des aléas maritimes, mais aussi de certains travaux passés ont altéré la beauté de l'église. « Le chœur de style roman était recouvert par une toiture qui le rendait invisible de l'extérieur. »

Et des questions apparaissent.

« Alors comment remettre à jour la partie romane tout en conservant le clocher XIXe qui la cachait ? Faut-il détruire le petit appentî côté plage des années 60 ? Quelle position adopter pour les parois intérieures alors que l'église, partiellement construite sur les fondations d'une villa gallo-romaine, a été totalement ravalée. Il faut aussi statuer sur le décor peint en grande partie disparu, le carrelage des années 70 et le plafond. »

Et une restauration hybride pris tout son sens.

« Nous avons choisi de démolir la partie du XXe et de remettre à jour l'abside et l'absidiole romane. Le clocher, désormais traité comme un campanile, est ainsi coupé du reste du bâtiment. Comme la Mairie a relevé l'intérêt pratique du porche contemporain face aux intempéries, nous avons décidé de le recréer dans une inspiration plus ancienne. A l'intérieur, les parois ont été ré-enduites au mortier de chaux comme c'était le cas à l'origine. Magnifique surprise : sont mis à jour un décor du XVIIIe dans la voûte en cul de four, et un autre plus ancien très fragmentaire dans la voûte en berceau de corps. Des dalles en pierre forment désormais le sol. Et en accord avec l'association paroissiale, nous avons imaginé un plafond stylisé : un filet de pêche au chœur d'une mer agitée. Comme le mobilier de culte jurait alors, l'artiste Michel Rozier a conçu des meubles en fer forgé en l'honneur de Saint Eloi dont l'église portait autrefois le nom. »

Et la lumière fut.

« La totalité de la mise en lumière intérieure et extérieure a été orchestrée. C'était fondamental. Recréer des lustres, placer des spots encastrés dans le sol : tout un éclairage modulable selon l'usage (visite, cérémonie...) »

Et la surprise fut belle.

« Un chantier où maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et entreprises ont vraiment su travailler ensemble. A l'inauguration, certains paroissiens n'avaient pas vu l'intérieur depuis trois ans : l'étonnement avant la réappropriation. »



Export et entreprises de restauration du patrimoine ancien, incompatibles ou complémentaires ?

De nombreux groupes du BTP exportent régulièrement leurs compétences. Les entreprises de restauration de monuments historiques sont-elles dans cette même dynamique ?

On pourrait se demander s'il est nécessaire de faire partie de la culture du pays pour en restaurer les monuments historiques ? Si les entreprises françaises de restauration ont un savoir-faire exportable ? Messieurs Palem et Bouvier apportent leur expérience et leur point de vue.

Respecter

« Un projet sur un monument historique à l'étranger commence quasiment dix ans avant la restauration elle-même. Dans un premier temps, il faut entamer des études du projet et sur le terrain, faire connaissance, développer un réseau, accorder ses violons ! » précise M. Palem. « C'est surtout une question de philosophie, explique-t-il. Si les techniques peuvent être importées, si nos collègues étrangers se montrent curieux de nos savoir-faire, chacun possède cependant sa propre conception de la restauration et de sa mise en œuvre, difficile à changer. Par exemple, dans des pays anciennement sous gouvernance russe, restaurer c'est refaire à neuf. Nous essayons alors d'apporter, de manière diplomatique, l'idée de conserver les parties d'antan. Patience et écoute. Il faut d'abord comprendre leur vision de la restauration de leur bâtiment, accepter leur mode de fonctionnement, puis donner son avis avec tact et considération. »

« On se frotte à des techniques différentes, ce qui peut parfois susciter une remise en cause. Nous faisons la connaissance de gens qui nous apportent sur le plan humain, culturel et historique. »

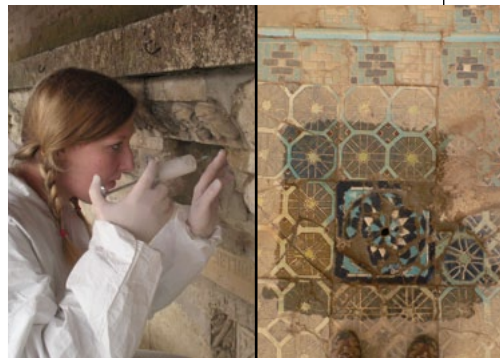
M. Palem

Echanger

« Nous travaillons actuellement sur un chantier du XIVe siècle en Asie Mineure : le palais AK SARAY, sur la route de la soie. De fabuleux bassins couverts de céramique à restaurer en partenariat avec des ouzbeks. Nous apportons notre méthodologie, eux leur savoir-faire artisanal qu'ils transmettent oralement. Nous y avons étudié des carreaux d'un bleu singulier. Malgré nos techniques, nos tentatives pour reproduire cette teinte et l'effet métallique ont été sans succès, alors que nos hôtes y parvenaient sans difficulté. La leçon : le côté scientifique a ses limites, il faut savoir revenir à l'empirisme. Pour notre part, nous leur avons montré qu'un carreau cassé ne se jette pas mais se restaure. Des deux côtés, chacun se livre, apporte ses compétences », raconte M. Palem.

Former

« Pourquoi sommes-nous appelés à l'étranger ? Le plus souvent pour transmettre notre savoir-faire à des confrères faisant partie, comme nous, de l'Association Européenne des Entreprises de Restauration du Patrimoine Architectural (AEERPA), explique M. Bouvier. Autre cas : en 1992, à Singapour, il était question de faire disparaître des quartiers du XIXe - comportant des comptoirs anglais, un



monastère, une bâtisse emblématique ornée de stuc et un bon nombre de maisons ou hôtels (comme le « Raffle » par exemple) pour y mettre à la place des hôtels aux architectures contemporaines inadaptées au site. Un Architecte en Chef des Monuments Historiques Didier Repellin, s'est fortement engagé pour stopper ces opérations. Avec des compagnons de différents métiers, nous nous sommes rendus sur place pour former des professionnels du pays à nos techniques traditionnelles. Pour mieux analyser nos gestes et les reproduire le lendemain, il leur arrivait de brancher une caméra sur le chantier. Cette démarche collaborative a énormément plu, a motivé les autorités locales et a permis de préserver ces quartiers. Une réussite car ceux-ci, en plus d'échapper à la destruction, sont devenus des lieux culturels, des hôtels et des boutiques de grandes marques. »

Accueillir aussi

« Notre démarche s'inscrit dans le cadre de l'AEERPA qui développe des échanges entre les différents pays membres, précise M. Bouvier. Il existe une forte demande, notamment en provenance des pays de l'Est. Le patrimoine est un moyen de dynamiser les économies : ces nations en sont conscientes. Au final, c'est une opportunité de redorer le blason de nos métiers au niveau européen plus que de faire du chiffre d'affaires. Aujourd'hui c'est à nous d'organiser ces échanges : voyager mais aussi recevoir. Par le biais de la Fondation Européenne Erasmus, nous avons ainsi accueilli des jeunes en formation, une slovaque par exemple, qui dessinait et modelait très bien grâce à sa formation classique des beaux-arts. Elle a représenté un réel atout le temps de son passage chez nous durant quatre mois. De son côté, elle a émis le souhait de revenir au sein de l'atelier. Un succès d'autant qu'elle pourra ensuite redynamiser nos métiers dans son pays. »

S'enrichir

« Pourquoi s'exporter ? Par curiosité, par esprit de découverte », affirme M. Palem. « S'il est intéressant de comparer des époques différentes, il en va de même des cultures à une même époque. » Et de rajouter : « Le plus enrichissant ce n'est pas l'aspect purement financier mais le rapport aux autres. Découvrir leur méthodologie de travail, leur façon de réagir vis à vis de leur patrimoine : voilà un supplément d'âme à capter, un bénéfice immatériel qui nous servira après lorsque nous interviendrons sur des monuments français. »

« Restaurer un patrimoine privé : un défi à relever très en amont »

La première partie de ce dossier est parue dans Horizon n°9 (janvier 2011).

Les premiers pas d'un maître d'ouvrage privé vers la conservation de son patrimoine ne sont pas si évidents et souvent mal connus du public, voire des acteurs du secteur. Lorsqu'un propriétaire privé souhaite entretenir, réhabiliter ou restaurer son patrimoine bâti classé ou inscrit, il doit constituer un dossier très structuré pour donner une chance à son projet d'aboutir.

En savoir plus

• **Philippe et Kathryn Favre** ont fait l'acquisition il y a 28 ans du Logis de Moulins (Sarthe), inscrit au titre des monuments historiques en 1926. Pour restaurer ce bien, ils ont travaillé pendant 27 ans dont 20 ans avec Bruno Chauffert-Yvart, ABF de la Sarthe, puis Inspecteur général du patrimoine et de l'architecture et récemment nommé Directeur général des affaires culturelles de la Bourgogne.

• **Jean de Chevron Villette et son épouse Sophie d'Harcourt** œuvrent depuis dix ans à la restauration et à la mise en accessibilité de la ferme du château de Gy (Haute-Savoie), bâtisse inscrite au titre des monuments historiques en 1996 et où sont maintenant louées des salles de réception.

Petits conseils entre amis

• « *N'attendez pas que les choses se résolvent d'elles-mêmes, ça ne fonctionne pas comme ça. Il faut être proactif, s'impliquer avec volonté et ne pas se reposer uniquement sur ses interlocuteurs.* » Jean de Chevron Villette

• « *Il ne faut pas hésiter à faire des photos avant/après, prises sous le même angle et les envoyer à l'architecte des bâtiments de France, la DRAC, le Conseil général et le Conseil régional. C'est une bonne manière de les remercier et de leur montrer ce que vous avez pu réaliser grâce à eux. Il faut considérer votre relation avec ces administrations sur le long terme.* » Philippe Favre

• « *Quand il y a une tranche de travaux, n'oubliez pas de prévoir les dépassements. Sans cette marge de manœuvre, le projet risque de vous emporter.* » Philippe Favre.

Réglementations, études de l'édifice, constitution d'une équipe, étapes clés : deux témoins apportent un éclairage personnel. Ils dessinent le chemin à suivre et relèvent les obstacles à contourner. Bien que cette phase soit très en amont, avant même la consultation des entreprises de bâtiment, ces dernières ont déjà un rôle à jouer, partenaires de particuliers parfois dérouterés.

Autorisation, financement, consultation : un montage de dossiers à organiser dans le temps

Dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage privée et d'un bâtiment classé, le propriétaire doit répondre, en amont des travaux de restauration, à certains impératifs :

• **Autorisation de travaux préalable** à adresser au directeur régional de la DRAC (désignée selon le lieu du monument), puis déposée en Mairie. Exemption du permis de construire sauf pour une extension ou un changement d'affectation du lieu (une ouverture au public par exemple).

• L'aide de l'Etat, non exclusive, peut représenter **50 % du montant** des travaux éligibles (hors aménagement et mise en valeur). Dans ce cas le recours à un architecte qualifié (Architecte en Chef des Monuments Historiques ou architecte de compétence équivalente – **article 4 du décret 09-749** du 22 juin 2009) est obligatoire pour établir un projet avalisé par la DRAC.

En ce qui concerne un immeuble inscrit, la démarche est la suivante :

- **Demande de permis de construire ou de démolir**, déposée en Mairie et à la Drac affiliée au lieu du monument (délai de réponse : quatre mois).
- L'aide financière de l'Etat est plafonnée à 40 % du montant des travaux éligibles.

Connais-toi toi-même. Le diagnostic du monument nécessite d'être confié à des experts. Jean de Chevron Villette précise ce que cela implique : « cela nous a permis une compréhension indispensable au partage du dossier par tous les acteurs. Avant toute chose, il faut beaucoup « vivre avec le bâtiment » pour le connaître sous tous ses aspects, mettre en avant ses lignes de force, identifier les priorités, définir un projet qui le respecte, puis le mettre en œuvre : cette réflexion a pris du temps mais elle est ensuite source de pérennité pour le projet, car nous savons pourquoi nous nous battons ». L'édifice restauré peut, notamment, poser des problèmes en termes d'accessibilité. Jean de Chevron Villette a décidé de transformer la ferme du château de Gy en salles de réception et de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite, sans pour autant dénaturer les lieux. « *Architectes, bureaux d'études, bureaux de contrôle, entreprises : chacun arrivait avec ses contraintes mais rarement avec des solutions communes. Nous avons donc discuté tous ensemble. Avec persévérance, petit à petit, nous avons trouvé des réponses adaptées aux obligations imposées par les normes d'accessibilité, les règles sécuritaires ou encore les principes patrimoniaux* », se souvient-il.

suite page 4

Les entreprises, un atout aussi en amont



« Lorsque nous travaillons avec des propriétaires privés, l'équipe est souvent composée d'un architecte en chef des monuments historiques ou d'un architecte du patrimoine, d'un économiste, et de notre entreprise qui met en œuvre. Ce qui ne nous empêche pas d'être force de conseils : détails de faisabilité, éléments techniques pour conserver le caractère patrimonial du bâtiment et/ou lui apporter un caractère moderne sur l'isolation par exemple. Les propriétaires privés sont sensibles aux solutions d'économie d'énergie. Dans tous les cas, le bon échange avec l'architecte est essentiel. L'écoute mutuelle ! En œuvrant ensemble, nous trouvons plus aisément comment combiner faisabilité et histoire. C'est l'idéal. » Stéphane Vigne, entreprise Vigne (menuiserie).



« Nous nous déplaçons régulièrement pour expliquer nos devis, mais aussi mieux comprendre la demande du propriétaire et apporter des solutions. Par exemple, pour le cas d'un ravalement d'une façade ancienne recimentée dans les années 1950 – seules quelques pierres et briques étaient visibles – se posait la question 'comment restaurer ? Il est difficile pour le maître d'ouvrage privé de se projeter. Un croquis, une photo de réalisation ou même un photomontage peuvent aider à y voir plus clair : ce que nous avons fait. Nous sommes au service du projet déjà en amont. Nous leur parlons également des différentes aides possibles, mécénat, Fondation du patrimoine... Pour une restauration, nous nous sommes engagés comme mécène par le biais de la Demeure Historique. Un coup de pouce pour notre client, un coup de pub pour l'entreprise. »

Benoît Weiss, Chatignoux entreprise (taille de pierre/charpente)

Bien s'entourer. Experts, gens de métier, collègues, famille... Tous les propriétaires privés sont unanimes : il est indispensable, avant même d'entamer la phase de dépôt des dossiers, de rassembler une « bonne » équipe à ses côtés. M. Favre s'exprime sur ce sujet qui lui tient à cœur. « Nous avons mis cinq ans à réunir l'équipe de rêve, une équipe d'entreprises de haute volée. Il est primordial de considérer d'abord la qualité professionnelle avant les prix. Les devis des entreprises, mais aussi leurs références concrètes prouvent à la DRAC que les travaux seront réalisés par des gens de métiers qui ont déjà effectué des travaux sur des bâtiments inscrits ou classés. Il est important de choisir des entreprises avec de sérieuses références et les qualifications nécessaires, de leur rendre visite pour mieux les connaître. Avec l'appui d'un architecte expérimenté dans la restauration des monuments historiques, le dossier est également crédibilisé. »

Des dossiers figiolés. Chaque dossier doit présenter le projet sous quatre approches spécifiques, tout en étant personnalisé. Tout d'abord, il est nécessaire de détailler la partie historique pour témoigner de l'intérêt architectural du bâtiment à restaurer. « Les photos doivent être belles et suggestives, très nettes et concises, de manière à voir la qualité de l'élément à restaurer. Faire marcher l'imagination de celui qui va statuer sur votre dossier : voilà le but. Plus il y a de croquis et de visuels, plus les services administratifs peuvent juger de votre dossier en connaissance de cause » explique Philippe Favre, propriétaire du Logis de Moulins (Sarthe). « Si vous défendez une restauration où certaines parties ont disparu, il est important que le chapitre historique fasse état de la forme originelle des éléments manquants. Il est courant que les dossiers ne soient pas retenus par manque de précisions, du fait que le service sollicité ne voit pas comment les travaux s'articuleront ». Cette première approche doit être complétée par le diagnostic technique établi par la maîtrise d'œuvre (architecte, bureaux d'études). Troisième partie et non la moindre : l'argumentaire. En quoi ce bâtiment est-il important pour le département, voire la région ? Pourquoi telle tranche de travaux est-elle essentielle ? Que va-t-elle apporter ? ... Enfin, il faut présenter un plan de financement bien ficelé. « Un dossier fouillé, c'est un propriétaire engagé » assure P. Favre. L'administration doit avoir la conviction qu'une fois la tranche de travaux achevée, le propriétaire ne va pas se désengager et qu'il reste motivé pour suivre son entretien.

Demandes de financements : attention au timing ! Dans le cas d'une subvention d'Etat accordée pour un immeuble privé classé, il y a tout un cheminement. Une fois le dossier de demande d'aide certifié complet, le service compétent a six mois pour allouer une dotation, qui sera publiée par arrêté préfectoral dès le

N'HÉSITEZ PAS À FAIRE DES PHOTOS...

AVANT
RESTAURATION



APRÈS
RESTAURATION



MAÎTRE TASTET

programme annuel de travaux établi par la Drac. Et si le propriétaire a engagé les travaux avant qu'il ne soit assuré d'un financement, il peut perdre son droit à subvention car un seul dépôt de dossier est autorisé. Jean de Chevron Villette conseille ainsi de penser « pluriannuel ». « Associer la mécanique fiscale à la mécanique des subventions : c'est une piste. Vous avez des travaux de grande ampleur. Il est possible de répartir les tranches de travaux pour bénéficier d'une déduction fiscale chaque année, car celle-ci n'est pas reportable. Cet étalement permet non seulement d'appréhender chaque étape, mais aussi de ne pas demander des sommes trop conséquentes d'un seul coup à la DRAC et au département, et enfin de réserver les entreprises plus aisément ». Il est possible de ne pas se limiter aux demandes faites à la DRAC, au Conseil régional et au Conseil général. Une fois les dossiers acceptés, rien n'empêche de faire appel à des Fondations (Fondation du Patrimoine...), à des institutions nationales (comme l'Ademe, ou l'Anah) voire des mécènes pour solliciter d'autres types d'aides. Les financements restent le nerf de la guerre.

Organisation, maître mot de la maîtrise d'ouvrage privée

« Votre demande de subvention est à adresser à la DRAC. Compte tenu du nombre de demandes à satisfaire il est conseillé de faire la vôtre plusieurs mois à l'avance. Il faut par ailleurs combiner la demande de permis avec l'obtention des autorisations obtenues de la DRAC puis du Conseil général. Ces autorisations sont respectivement valables cinq et deux ans. Dans ma région, il faut aussi réserver les entreprises aussi vite que possible. Tout est donc une question d'organisation avant même l'appel d'offres des travaux ! » conclut Jean de Chevron Villette.